



Protocole sanitaire encadrant la reprise de la pratique sportive à partir du 24 août 2020

La reprise des entraînements du Basket Quéven Bretagne Sud est effective à partir du 24 août 2020. En termes de contenus pédagogiques, elle se fait avec des exercices techniques et de jeu dans les conditions normales.

CADRE SANITAIRE POUR LES ENTRAÎNEMENTS

Conformément aux dernières mesures en vigueur (Ministère de la santé, Ministère des Sports, Fédération Française de Basket-ball, Préfecture du Morbihan, Mairie de Quéven), le protocole est basé sur les points suivants :

- **Effectifs**
 - Pas de limite de nombre de joueu.r.euses mais les effectifs ne dépassent pas 15 personnes, de fait
 - Pas de spectateurs autres que les parents ou accompagnateurs des joueu.r.euses
- **Application des gestes barrières**
 - Port du masque obligatoire (pour les plus de 11 ans) depuis l'arrivée jusqu'à la mise en pratique sportive
 - Pas de port du masque pour les pratiquants lors de l'activité physique
 - Port du masque recommandé pour l'entraîneur surtout lorsque les distanciations sont réduites
 - Lavage des mains avant le début et après la fin de la séance (avec possibilité de le refaire pendant l'entraînement) – gel hydro alcoolique à disposition
 - Distanciation physique appropriée entre les joueu.r.euses lors des exercices, des consignes et des pauses boisson (2m conseillé)
 - Tousser ou éternuer dans son coude
 - Utilisation d'une gourde personnelle pour boire et d'une serviette de toilette personnelle
 - Aération du gymnase pendant la séance
 - Limitation des croisements de flux entrée/sortie
- **Utilisation du matériel sportif**
 - Nettoyage/désinfection du matériel (plots, lattes, ...) et des ballons à l'issue de chaque séance
 - Utilisation unique des chasubles avec mise au lavage après chaque séance d'entraînement
- **Utilisation des vestiaires et douches**
 - Le bureau du club a décidé de ne pas autoriser l'utilisation des vestiaires et des douches pour les entraînements, pour le moment
- **Traçabilité**
 - les entraîneurs consignent à chaque entraînement, la liste nominative des joueu.r.euses présents

CADRE SANITAIRE POUR LES COMPETITIONS

Pour les compétitions, les règles suivantes s'ajoutent ou se substituent aux précédentes.

- **Transport des joueurs**
 - Port du masque obligatoire dans les véhicules (pour les plus de 11 ans)
- **Utilisation des vestiaires et douches**
 - Port du masque obligatoire dans les vestiaires (pas les douches !)
 - Jauge de fréquentation à raison de 4m² par personne
 - Nettoyage/désinfection et élimination des déchets
- **Sur le banc**
 - Distance d'un mètre entre chaque personne
 - Pas de port du masque pour le coach principal
 - Masque obligatoire pour le coach assistant et/ou le reste du staff
- **A la table de marque**
 - Masque obligatoire pour les OTM
 - Nettoyage/désinfection du matériel OTM (ou utilisation de cellophane)
- **Public et spectateur**
 - Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans
 - Pas de buvette
 - Limitation des croisements de flux entrée/sortie

Le bureau du club

Les managers Covid19

Olivier LEROY 06.77.79.46.91

Valérie RULLER 06.63.06.57.66